

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE
UNITE DE FORMATION

CERAMISTE : CROQUIS DE BASE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFERIEUR DE TRANSITION

<p>CODE : 610036U11D1 CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 601 DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX</p>

Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 14 juillet 2009,
sur avis conforme de la Commission de concertation

CERAMISTE : CROQUIS DE BASE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE INFÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit:

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant de dessiner à l'échelle et en perspective des représentations de personnages et d'objets en vue de leur réalisation en céramique.

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

En Français,

à partir de documents relatant une situation de la vie quotidienne et mettant en évidence des notions de sécurité,

- ◆ produire un court exposé résumant cette situation ;
- ◆ répondre à des questions globales portant sur le contenu de l'exposé en utilisant un niveau de langue approprié à la situation.

En Mathématiques,

- ◆ effectuer correctement des calculs mettant en jeu les quatre opérations fondamentales ;
- ◆ *en disposant des éléments théoriques permettant la résolution de situations-problèmes simples,*
 - effectuer des pourcentages et appliquer la règle de trois simple ;
 - utiliser et convertir les unités de mesure courantes: poids, capacité,... ;
 - calculer les aires et volumes de formes géométriques simples.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

3. HORAIRE MINIMUM DE L'UNITE DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	<u>Classement</u>	<u>Code U</u>	<u>Nombre de périodes</u>
Croquis de base	CT	B	32
3.2. Part d'autonomie		P	8
Total des périodes			40

4. PROGRAMME

En vue de la réalisation d'objets ou de personnages en céramique, l'étudiant sera capable,

- ◆ de réaliser des croquis d'observation ;
- ◆ de dessiner des objets ou des personnages en utilisant différents types de perspectives (isométriques, obliques, 3D, ...)
- ◆ de dessiner des objets ou des personnages à l'échelle.

5. CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- ◆ de dessiner à l'échelle au moins un personnage et un objet ;
- ◆ d'en établir les perspectives de manière équilibrée.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ le niveau de soin apporté aux réalisations,
- ◆ l'excellence et la régularité apportées à la réalisation du travail.

6. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière.